

L'an deux mille vingt-deux, le lundi 31 janvier, à 20h00, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle de conférence de l'ex-communauté de communes - 29 Place de l'Hôtel de Ville à Condé en Normandie, sous la présidence de Madame Valérie DESQUESNE, Maire. La convocation individuelle, l'ordre du jour et la note de synthèse ont été adressés aux conseillers municipaux le mardi 25 janvier 2022. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la mairie le mardi 25 janvier 2022.

Sont présents les conseillers municipaux suivants : Xavier ANCKAERT, Godwill BABALAO, Benoît BALAIS, Pascal BILLARD, Patrick BILLARD, Laëtitia BOISSÉE, Nathalie BOUILLARD, Catherine CAILLY, Valérie CATHERINE, Nathalie COLLIBEAUX, Frédérique CLOTEAU, Pascal DALIGAULT, Sylvain DELANGE, Valérie DESQUESNE, Florence DUQUESNE, Jean ELISABETH, Patrick FENOUIL, Sylvain GASCOUIN, Jean-Daniel GOUDIER, Brigitte LAIR, Najat LEMERAY, Alain LEQUERTIER et Hervé PONDEMER.

Ont donné pouvoir :

Anne ROELANDT à Valérie DESQUESNE
Nadine LECHATELLIER à Pascal DALIGAULT
Isabelle LEPESTEUR à Alain LEQUERTIER

Accusé de réception en préfecture
014-200056877-20220131-22_04189-DE
Date de télétransmission : 09/02/2022
Date de réception préfecture : 09/02/2022

Absents excusés :

Patrice MECHE, Angélique MOUROCCQ, Flavien DELÈTRE

Nombre de conseillers	Vote à l'unanimité	Nature de l'acte : 7-5-1
- en exercice : 29	- pour : 26	Date de publication = date de télétransmission au contrôle de légalité
- présents : 23	- contre : 0	
- votants : 26	- abstention : 0	
Secrétaire de séance : Benoît BALAIS		
Le compte-rendu du conseil municipal du 13 décembre 2021 a été adopté à l'unanimité		

DÉL-2022/006 – Demande de subvention DETR 2022 – Programme de voiries

Vu l'avis de la commission Travaux et sécurité,

Il est précisé que le programme a été chiffré pour deux années.

La dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) a été créée par la loi de finances pour 2011 n° 2010-1657 du 29 décembre 2010, notamment son article 179.

En application de l'article L. 2334-36 du code général des collectivités territoriales (CGCT), elle est destinée à soutenir « [...] la réalisation d'investissements, ainsi que de projets dans le domaine économique, social, environnemental, sportif et touristique ou favorisant le développement ou le maintien des services publics en milieu rural.

Il est proposé de solliciter l'attribution de la DETR sur les travaux de voiries dont le détail est joint à la présente note. Ce programme serait réalisé en 2022 et 2023.

Plan de financement

Commune déléguée	Voie	Coût H.T	Coût TTC	Recettes	Taux	Montant
Condé S/Noireau	Vennelle de la Poissonerie	7 500,00 €	9 000,00 €	Subvention DETR	40,00%	193 000,00 €
	Modification du parking Ecole seigné	66 666,67 €	80 000,00 €			
	Carrefour Route de Bouilly	58 333,33 €	70 000,00 €			
	Rue St Jacques	26 666,67 €	32 000,00 €			
Saint-Germain du Crioult	Rue St Pierre	45 833,33 €	55 000,00 €	Autofinancement	60,00%	289 500,00 €
	La Maissonette tranche 2	10 000,00 €	12 000,00 €			
	Le Calvaire	30 000,00 €	36 000,00 €			
	La Clémentiere	16 666,67 €	20 000,00 €			
Saint-Pierre la Vieille	Rousseville	7 500,00 €	9 000,00 €			
	Sous le Mont	9 166,67 €	11 000,00 €			

	Le Tronquet	25 000,00 €	30 000,00 €		
	La Quartrée	14 166,67 €	17 000,00 €		
	Rousseville - La Fosse	30 000,00 €	36 000,00 €		
Proussy	Bertheloge à Montbray + patte d'oie Montbray	23 333,33 €	28 000,00 €		
	Montbray	8 333,33 €	10 000,00 €		
	Allée du Bois Patry	10 000,00 €	12 000,00 €		
Lénault	Le Hamel - voies annexes	8 333,33 €	10 000,00 €		
	Les Poiriers 2ème tronçon	11 666,67 €	14 000,00 €		
La Chapelle-Engerbould	Mairie à l'Eglise	9 166,67 €	11 000,00 €		
	Le Hamel	10 000,00 €	12 000,00 €		
Cimetières	Condé Est	37 500,00 €	45 000,00 €		
	Proussy	13 333,33 €	16 000,00 €		
	Lénault	3 333,33 €	4 000,00 €		
	Total	482 500,00 €	579 000,00 €	100,00%	482 500,00 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ,

- **SOLLICITE** l'attribution de la DETR sur les travaux de voiries mentionnés ci-dessus.
- **AUTORISE** Madame le Maire ou son représentant à signer tous documents nécessaires

Extrait certifié conforme,
à Condé-en-Normandie, le 31 janvier 2022

Le Maire,
Valérie DESQUESNE

